



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL

Rapport d'activité – Saison 2020/2021

La Commission placée sous la présidence de M. Dany BOUVET se compose de 8 membres. Elle est intégrée au Pôle Juridique et Règlementaire dont le responsable est M. Pascal LEBRET.

Son activité est directement conditionnée par les décisions des commissions de première instance. Ainsi son domaine d'intervention concerne l'ensemble des domaines d'activité du district, qu'il soit sportif, règlementaire ou disciplinaire.

1. Nombre de séances, dossiers examinés

- En dépit de l'arrêt prématuré des compétitions, la commission se sera réunie à 4 reprises au cours de la saison, (contre 5 la saison dernière) se décomposant en :
 - 4 réunions restreintes.
- Lors de ces réunions, 4 dossiers ont été examinés, tous concernant des décisions de la Commission Départementale de Discipline.
 - Pour ces 4 dossiers :
 - 3 décisions ont été confirmées ;
 - 3 dossiers ont vu la décision de première instance infirmée.

2. Remarques

- Nous avons subi une saison écourtée et tronquée qui a réduit notablement l'activité de notre football et donc de notre commission.
- Les contraintes sanitaires nous ont notamment empêché de réaliser nos réunions dans les conditions normales en présentiel. Nous n'avons pu faire de réunion plénière et dans le même temps, nos réunions restreintes ont dû être effectuées en visioconférence.
- Ce mode de fonctionnement palliatif a eu une incidence, non pas sur les décisions mais sur la cohésion de la commission en ce sens ou nous n'avons pu réunir tous ses membres.
- Ainsi entre cette saison tronquée et le petit nombre d'affaires contestées, la commission n'a été que peu sollicitée cette saison.

La Commission Départementale d'Appel remercie de son excellente collaboration le service administratif du District et plus particulièrement Mme Muriel FARCY en charge du suivi de la CD Appel.

**Le Président
Dany BOUVET**



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE COMMUNICATION

Rapport d'activité – Saison 2020/2021

Cette saison encore, la Commission Départementale Evènements et Communication du District a été au cœur de l'événement footballistique du DEF.

Toujours intégrée au sein du Pôle de Gestion Sportive, la CDEC est devenue la CDC (Commission Départementale Communication) depuis le 01 Janvier consécutivement aux décisions du nouveau Comité de Direction qui a été porté aux commandes du district. Ses missions et sa composition en ont d'ailleurs été particulièrement modifiés.

Placée sous la présidence de Marc ROUTIER, elle se compose désormais de 10 intrépides reporters et s'est également vu dotée d'une sous-commission des bénévoles.

Avant tout, et pour permettre d'assurer une couverture maximale des nombreuses actions initiées au sein du district la CDC s'est réunie à 2 reprises au DEF pour faire l'inventaire des actions et en distribuer les missions.

FAIRE VIVRE LE SITE INTERNET ET VALORISER LES ACTIONS DU DISTRICT

Le site Internet de notre district en est le support majeur de sa communication. Il est l'objet de très nombreuses visites. Ce succès est aussi la conséquence de son attractivité, les membres de la CDC ont leur part dans constat. Ceux-ci se sont fortement impliqués pour vous rendre compte des évènements du football eurois avec une plus grande efficacité et une réactivité améliorée en dépit du faible nombre de manifestation dû à la crise sanitaire.

FACEBOOK ET INSTAGRAM – POUR METTRE LE DEF A LA PAGE

Avec la nouvelle mandature, en matière de communication, le district a décidé d'entrer dans une nouvelle ère : L'ère du numérique et des réseaux sociaux. En effet, le Comité de Direction a décidé que le district devait « se mettre à la page ».

Pour permettre d'accéder à ces nouveaux éléments de communication, il a été confié à M. Mathis BOUCHER, jeune stagiaire au DEF pour 3 mois, la délicate mission de mettre en place les réseaux sociaux du DEF. Ainsi, depuis le 12 Avril, le district s'est doté d'une page « Facebook » qui connaît

déjà un réel succès notamment grâce au dynamisme que lui apporte Mathis. Dans un deuxième temps, il sera créé un site « Instagram » pour que notre district puisse être connu et vu du plus grand nombre.

Un grand bravo à Mathis pour ces belles réalisations.

LA NEWLETTER : « Football'Eure infos »

Autre innovation au DEF, la mise en place d'une newsletter dont le titre est déjà tout un programme. « Football'Eure infos » est arrivé au mois de Mai et se voudra être un vecteur de communication autant pour le district que pour nos clubs.

Sa conception, sa réalisation et son actualisation ont été confiées à Claire DUMONTEL qui s'est brillamment acquittée de cette tâche.

LES ACTIONS

La CDC est intervenue cette saison sur tous les terrains de notre territoire voire au-delà si la nécessité et le « devoir d'information » l'exige.

Ainsi les reporters tous terrains de la CDC ont parcouru les quatre coins du département pour vous restituer les événements marquants qui ont pu être organisés lors de cette saison tronquée.

Finalement, et du fait des événements qui ont émaillé cette saison, ce ne sont quelques 13 reportages qui ont été réalisés par les membres de la CDC. Ces reportages ont véritablement touché tous les domaines de notre football, que cela soit les actions techniques, les compétitions, ou encore nos clubs méritants et mais aussi les manifestations et formations qui se sont déroulées au siège du DEF. L'arbitrage s'est bien évidemment avéré être très présent dans ces comptes-rendus signe du dynamisme de notre CDA et de ses membres. La féminisation de notre football, le Futsal ont fait l'objet de l'œil avisé des reporters de la CDC.

En cette période délicate, la communication et l'information est assurément le meilleur moyen pour garder le contact avec les clubs et les licenciés. Nous nous sommes efforcés de faire vivre notre football auprès de tous.

VALORISATION DES BENEVOLES

Avec la nouvelle mandature, il a été créé une sous-commission des bénévoles en charge de suivre toutes les actions en direction de toutes ces personnes qui oeuvrent au quotidien dans les clubs et les instances.

Avec la crise sanitaire, si certaines actions nationales relayées par le district ont été annulées par la FFF (Journées des bénévoles, week-end à Clairefontaine,...)

A contrario, et dans la continuité des actions fédérales visant à mettre en avant et valoriser ceux qui consacrent tant de leur temps dans les clubs ou les instances. Le District a souhaité honorer certains de nos dirigeants bénévoles, acteurs majeurs de nos clubs et du DEF. La CDC s'est donc investie pour répondre à cette initiative et souligner leurs mérites au travers de reportages appropriés.

Pour cette saison, sur proposition du Comité de Direction, ce sont les personnes suivantes qui se sont soumises de bonne grâce à nos sollicitations :

NOMS	PRENOMS	CLUBS
BLANCHET	Jacky	CORMEILLES LIEUREY
MOREIRA	Alexandre	ETREPAGNY
MOUILLARD	Bernard	DEF et RUGLES LYRE
LOISEL	Alain	GISORS
PROST	Philippe	DEF et VAL DE RISLE
GODIER	Célia	CHARENTONNE
BOUREDA	Karima	FC NAVARRE

Merci à eux pour tout ce qu'ils font au service de notre football.

QUELQUES ACTIONS MARQUANTES

Le sentiment qui nous anime cette saison est celui d'une grande frustration après la crise sanitaire qui nous a encore contraint à mettre un terme prématuré à cette année sportive pour une deuxième saison consécutive.

La plus belle et la plus marquante de nos actions cette saison sera incontestablement d'avoir permis de sauver des vies :

- En mettant un arrêt brutal à nos activités,
- En vous demandant de prendre soin de vous
- En vous incitant à préserver la santé des autres

En effet, plus d'action, plus de match, plus de reportage et plus de manifestation en présentiel. Tout le contraire de ce qu'est notre sport, un sport collectif.

Finalement, cette saison notre plus belle victoire sera de permettre de vaincre cet insidieux virus pour que, tous ensemble, nous puissions nous retrouver aux abords des terrains et vanter vos mérites sportifs et éducatifs.

Le Président
Marc ROUTIER



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE DISCIPLINE

Rapport d'activité – Saison 2020/2021

Peut-on parler de saison pour cet exercice 2020-2021 qui n'aura eu de jeu que quelques deux mois sous la contrainte des obligations sanitaires. Elle restera pour tous marquée par cette indicible survenue d'un virus, un minuscule microbe capable de mettre un terme à une saison de football à peine commencée, de mettre à l'arrêt des milliers, des millions de passionnés de notre sport. Toutefois, il y a eu des tentatives pour jouer, rejouer, retrouver ce plaisir du terrain, il y a eu des matchs, des rencontres, et évidemment des faits disciplinaires « ordinaires » en cette période « *pas ordinaire* » que la Commission Départementale de Discipline s'est chargée, comme elle en est coutumière, de traiter avec intégrité, impartialité et respect des procédures et des individus.

Bilan d'une saison :

La Commission, intégrée au Pôle Juridique et Règlementaire, regroupée, jusqu'au 31 Décembre, autour de son Président Jean Pierre LEJEUNE, se composait de 11 membres. Depuis le 01 Janvier, et la nouvelle mandature, la commission a fortement évolué avec l'arrêt de quelques-uns de nos emblématiques membres :

- M. Jean Pierre LEJEUNE, notre indéfectible et dynamique Président,
- M. Gérard DEVAUX, le sage et la référence de la commission,
- M. Gérard GAUTIER, le fidèle tout en discrétion et en efficacité,
- M. Olivier CORNU, dont la parole a toujours été frappée du bon sens.

Merci à eux :

- Pour toutes ces années consacrées à notre district et à la Commission de Discipline,
- Pour ces heures, ces soirées, ces jours passés à accomplir notre délicate et passionnante mission,
- Pour tous ces moments partagés autour de notre passion commune du football et de ses valeurs,
- Pour tous ces souvenirs qui vont nous rester.

Désormais, et depuis Janvier, la commission a été renommée avec Patrice LECHER, pour Président, et trois petits nouveaux, MM. Sébastien LEPAGE, Sébastien ROLLAND et Abdelkader SIRAT, qui vont découvrir les arcanes de la discipline dès que notre football aura retrouvé ses droits. Bienvenue à eux.

La commission de discipline a continué de réaliser ses réunions restreintes sur tablettes au moyen de l'applicatif de traitement des dossiers développé par la LFN. La crise sanitaire qui nous touche tous, a

eu un impact, plus anecdotique mais non moins important, sur le travail de la commission puisque nous avons été contraints de réaliser nos réunions plénières en visioconférence.

Lors de cette saison tronquée, ce sont toutefois quelques **901 dossiers** qui ont constitué le menu de la Commission en dépit du fait que seulement 2 mois de compétition ont pu se dérouler.

Les données de cet ersatz de saison ne sont pas significatives en regard des 2 mois joués pour aboutir à un arrêt définitif des compétitions. Néanmoins plus de 900 dossiers sur cette période laissait augurer d'un rythme de dossiers importants si la saison avait pu se dérouler.

Pour ce qui concerne les dossiers les plus importants voire graves, nous étions partis sur des bases élevées avant que tout ne soit arrêté. Espérons que cette période d'inactivité aura permis à nombre de nos « clients » de revoir leur approche par rapport à notre discipline qui se veut avant tout être un jeu.

Nous serons toujours sensibles aux valeurs de respect des joueurs, des dirigeants et de tous ceux qui gravite autour de notre football et nous serons toujours aussi intransigeants en matière de respect et de protection de nos officiels.

L'activité de la commission en quelques chiffres :

Pour réaliser la mission qui est la nôtre, la Commission de Discipline s'est réunie à 11 reprises au cours de la saison se répartissant en 4 réunions plénières et 7 réunions restreintes.

Dans le respect des procédures réglementaires, 4 dossiers concernant 6 de nos décisions ont fait l'objet de saisines de la Commission d'Appel du District (3 de ces décisions ont été confirmées pendant que 3 autres ont été infirmées).

- Le détail des dossiers examinés en réunions plénières :

DOSSIERS A INSTRUCTION	7
DOSSIERS A AUDITION	1
DOSSIERS SANS AUDITION	0

Pour rappel, les dossiers à instruction concernent les affaires les plus graves dont les sanctions sont susceptibles d'être les plus élevées en regard du barème de référence du code disciplinaire.

- Les compétitions concernées :

Départemental 3 - Seniors	6
Départemental 3 – U18	1
Départemental 3 – U13	1

Il est curieux de devoir souligner que sur deux mois de compétition, la grande majorité des affaires importantes se sont produites sur un même niveau de compétition.

- Les sanctions collectives concernant les matchs :

MATCHS PERDUS PAR PENALITE	1
RETRAITS DE POINTS	1
MATCHS A HUIS CLOS	0
MATCHS AVEC 3 ARBITRES OFFICIELS A LA CHARGE DU CLUB	0
POLICE DU TERRAIN et/ou MANQUEMENTS ADMINISTRATIFS	2
MATCH A REJOUER	1
SUSPENSION DE TERRAIN (avec ou sans sursis)	0

- Les sanctions individuelles :

La Commission de Discipline dispose d'outils pour réprimer les mauvais comportements et elle le fait savoir désormais au travers d'une publication mensuelle de la situation des dossiers et sanctions. Retrouvez, ci-dessous, les données de fin de saison telles qu'elles sont publiées.

Nombre de dossiers par décisions	
Décisions	Total saison 2020-2021
Suspension à titre conservatoire	1
Rappel aux devoirs de sa charge	8
1er avertissement (inscription au fichier)	637
2e avertissement (inscription au fichier)	132
3e avertissement (1 match ferme)	25
Automatique suffisant	33
1 match de suspension ferme	1
2 matchs de suspension ferme	3
2 matchs de suspension ferme dont l'automatique	16
3 matchs de suspension ferme dont l'automatique	11
4 matchs de suspension ferme dont l'automatique	6
5 matchs de suspension ferme	1
5 matchs de suspension ferme dont l'automatique	4
6 matchs de suspension ferme	1
6 matchs de suspension ferme dont l'automatique	1
7 matchs de suspension ferme	1
7 matchs de suspension ferme dont l'automatique	11
8 matchs de suspension ferme dont l'automatique	1
10 matchs de suspension ferme dont l'automatique	1
12 matchs de suspension ferme dont l'automatique	2
15 matchs de suspension ferme dont l'automatique	1
4 mois de suspension ferme	1
7 mois de suspension ferme	1
15 mois de suspension ferme	1
2 ans de suspension ferme	1
TOTAL	901

Nombre de dossiers par motifs	
Motifs	Total saison 2020-2021
Avertissements	794
Récidive d'avertissements	30
Exclusion pour conduite antisportive	7
Exclusion pour faute grossière	3
Conduite inconvenante sans exclusion	1
Conduite inconvenante répétée	4
Comportements excessifs ou déplacés	7
Comportements blessants env. joueur ou dirigeant.	3
Comportement grossiers ou injurieux env. officiel	6
Comportements grossiers ou injurieux envers joueur ou dirigeant.	4
Comportements obscènes envers adversaire, dirigeant, public	4
Comportements obscènes envers officiel	1
Comportement menaçant ou intimidant envers joueur ou dirigeant	3
Comportement menaçant ou intimidant envers officiel	3
Bousculade ou tentative de coup envers joueur, dirigeant ou public	5
Bousculade ou tentative de coup envers officiel	1
Acte de brutalité ou coup à adversaire ou dirigeant sans blessure	13
Menaces et tentative de brutalité avec arme/ usage d'un engin prohibé	1
Envahissement de terrain et comportement des joueurs ou des spectateurs	2
Dégradations volontaires aux installations	1
Manquement aux obligations de police du terrain ou administratives	4
Participation à la rencontre d'un joueur suspendu	1
Match arrêté ou donné perdu pour faits disciplinaires	1
Absence de rapport (et autres motifs divers)	1
Dirigeant ou joueur ne répondant pas à une convocation	1
TOTAL	901

Nous voulons insister sur le fait que nos arbitres exercent une mission bien délicate chaque week-end mais néanmoins appréciée par le plus grand nombre. Tous les clubs s'accordent à dire qu'il leur faut des arbitres sur leurs matchs pour la régularité des championnats et un meilleur déroulement des rencontres. Cela repose indéniablement sur le respect de l'arbitre, de sa mission et aussi sur le respect des règles et textes qui régissent notre discipline. **Soyez-en tous conscients.**

Nous intervenons toujours dans un cadre répressif, alors, vous tous, dans les clubs, au sein de vos équipes faites en sorte de revenir au jeu pour ne pas venir en « discipline ».

La Commission de Discipline ne peut accomplir sa mission sans la participation de tous, nous tenons à souligner et remercier plus particulièrement nos deux instructrices **Mmes Gladys ESPRIT et Muriel FARCY** pour tout le travail accompli au service de tous.

***Aujourd'hui, au-delà des notions de respect, de fair-play et de plaisir
que doit véhiculer notre football, votre football,
il nous faut ajouter le « Prenez soin de vous, prenez soin des autres »
C'est une autre forme de respect pour que demain,
notre football redevienne le centre de nos préoccupations.***

Le Président
Patrice LECHER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lecher', with a long horizontal stroke extending to the right.



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES REGLEMENTS et CONTENTIEUX

Rapport d'activité – Saison 2020/2021

La Commission Départementale des Règlements et Contentieux a pour mission de prendre en charge et d'apporter une réponse à tous les aspects règlementaires de notre football. Ils concernent tous nos textes (créations, modifications ou ré-écriture, etc...), mais aussi les réserves ou les réclamations déposées par les clubs lors de leurs rencontres ainsi que les divers litiges à connotation réglementaire qui pourraient se présenter en cours de saison.

ACTIVITE DE LA CDRC

La Commission, composée de 5 membres (M. LEBRET, Président, MM. FARINA, GOSSE, MERIEUX et RESSE) avec la nouvelle mandature débutée au 01 Janvier, M. Patrice LECHER a été rejoint la CDRC succédant à M. Patrick GOSSE. Bienvenu à Patrice et merci à Patrick pour sa participation active à nos travaux

Cette saison, la commission ne se sera réunie qu'à 2 reprises se décomposant en deux séances restreintes et puis est venu l'arrêt des compétitions.

A l'instar de tout notre football, la CDRC été contrainte d'interrompre ses missions bien avant le terme de la saison régulière faute de dossiers. Avec cet événement pour le moins improbable et dramatique pour certains qu'est cette crise sanitaire, l'exercice 2020-2021 aura été très pauvre puisque ce sont 4 dossiers qui ont été soumis à la sagacité de la commission. Ces 4 dossiers se sont décomposés de la façon suivante :

Détail des réserves et réclamations

RÉSERVES	4
RÉCLAMATIONS D'APRES MATCH	0
RÉSERVES REQUALIFIÉES EN RÉCLAMATIONS	0
ÉVOCATION (SUITE A RÉSERVES ou non)	0

Dans la logique du déroulement de la saison, les dossiers examinés ont concerné essentiellement en début de saison la détention de licence et la qualification des joueurs.

Répartition par compétitions concernées

Seniors	Départemental 1	1
	Départemental 2	1
	Départemental 3	1
Féminines U17F		
		1

Très peu d'activité sportive nous conduit à avoir très eu de compétitions concernées.

Décisions

RÉSERVES	Non recevable en la forme	0
	Recevable et non fondée	4
	Recevable et match perdu	0

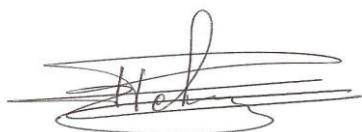
Pour mener à bien nos investigations, la CDRC a jugé uniquement sur pièces.

Ces décisions de la CDRC n'ont par ailleurs fait l'objet d'aucun recours.

La Commission Départementale des Règlements et Contentieux a également pour mission de formuler toutes propositions et de mettre en forme les textes qui régissent le DEF et nos compétitions afin d'inscrire l'ensemble de notre fonctionnement et de nos compétitions dans un cadre réglementaire. Lors de cette saison, les compétitions Futsal (féminines et masculines), le règlement de nos compétitions, la coupe du DEF U15 et la coupe senior féminine ont fait l'objet de toute notre attention. A ces textes, est venu s'ajouter, le règlement Intérieur du DEF qui a été revu et réactualisé. Enfin, il a été rédigé la charte des réseaux sociaux et le règlement de la « coupe e-foot du DEF by Crédit Agricole » en prélude à ces nouveautés mises en place au district.

Ce rapport d'activité est pour nous l'occasion d'associer et de remercier toutes les personnes qui œuvrent au quotidien à nos côtés pour nous permettre de remplir nos missions, et plus particulièrement Mme Muriel FARCY, en charge de la gestion de nos dossiers et toujours à l'écoute de nos besoins.

Le Président
Pascal LEBRET





DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE

DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Rapport d'activité – Saison 2020/2021

La Commission, composée de 5 membres est intégrée au Pôle Juridique et Règlementaire du DEF. Elle est placée sous la présidence de M. Dany BOUVET. Comme sa dénomination l'indique, elle a pour vocation d'intervenir dans tous types d'élections ou d'opérations de vote se déroulant au sein du DEF et plus particulièrement lors des Assemblées Générales.

Cette saison constituait une étape importante avec le changement de mandature et le renouvellement du Comité de Direction du District.

Ainsi la CDSOE s'est réunie le 01 Septembre 2020, dans le respect des Statuts du DEF, afin de procéder à l'examen des candidatures au Comité de Direction du DEF dans le but de prononcer un avis sur la recevabilité tant sur la forme que sur le fond des listes de candidats reçues au District.

La CSOE est ensuite intervenue lors de l'Assemblée Générale Elective du DEF qui s'est tenue le Samedi 26 Septembre 2020 afin d'assurer sa mission de contrôle des opérations de vote destinées à désigner le Comité de Direction du DEF pour la mandature à venir et courant jusqu'au 31/12/2020. A l'issue de ce scrutin, elle a pu contrôler et proclamer les résultats conduisant M. Marc ROUTIER, et son équipe, à succéder au Président sortant M. Sauveur CUCURULO pour assurer les destinées du District.

Le Président
Dany BOUVET



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Rapport d'activité – Saison 2020/2021

COMPOSITION DE LA COMMISSION :

Depuis le 01/01/2021, le Comité de Direction du District a nommé pour la durée de la nouvelle mandature la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives. C'est, pour moi, l'occasion de remercier pour leur investissement au sein de la CDTIS, les trois fidèles et passionnés membres de la commission qui ont souhaité mettre un terme à leur participation active à nos travaux à l'issue de la précédente mandature. Merci Gérard, Merci Henri, Merci Alain.

Pour faire face à ses missions, la CDTIS a été renforcée par l'arrivée de nouveaux membres et est donc constituée de la manière suivante :

Président : M. Patrick LEBRET
Vice-président : M. Philippe PROST
Secrétaire : Mme Alexandra HUNOUT
Membres : MM. Raymond BENOIT, Roland CANTAIS, Thierry GUITTON, Patrick LANCINI et M. Pierre MORICEAU (Président commission FAFA)
Président d'honneur : M. Gérard GAUTIER
Membres d'honneur : M. Henri CELIS

Responsable du pôle Juridique et Règlementaire : M. Pascal LEBRET

Par ailleurs, M ; Philippe PROST a été nommé à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportive. (CRTIS)

Il nous faut aussi assurer la formation des nouveaux membres pour que tous nous soyons opérationnels au plus vite.

Rôle de la Commission :

Classer l'ensemble des terrains et installations sportives utilisés en compétitions officielles du département de l'Eure, ainsi que les gymnases mis à disposition pour le futsal.

Bilan de la Commission :

Nous avons pu nous réunir à deux reprises en réunion plénière, mais à cause de la pandémie de covid 19, les missions qui nous étaient confiées se sont trouvées très perturbées néanmoins nous avons réalisé 2 classements pour changement de niveau (GISORS 0101 et 0102), 7 confirmations de classement. (COURCELLES

SUR SEINE, SAINT LUBIN DES JONCHERETS 4 terrains, AILLY, PITRES), 1 salle de FUTSAL (SAINT SEBASTIEN DE MORSENT)

Du fait de la crise sanitaire et de l'impossibilité de se déplacer, nous avons pris du retard dans les confirmations de terrains. Il est de l'ordre de 26 terrains de football qui reste à confirmer.

Ainsi à ce jour, tous les terrains du District de l'Eure de Football sont homologués, soit 280 installations comprenant les aires de jeu pour les jeunes et les seniors. L'étape suivante consistera à effectuer toutes les confirmations de classement de l'ensemble des terrains suivant un échancier imposé par nos règlements.

Avec la composition des nouveaux groupes de nos compétitions, la commission doit vérifier que les terrains utilisés par les clubs sont en conformité avec les niveaux demandés.

Les membres de la commission restent à la disposition des municipalités et des clubs pour tous renseignements concernant les normes des terrains et installations sportives, ainsi que les dossiers de subventions F.A.F.A.

Dossiers F. A. F. A. :

Pour cette saison, les terrains du NEUBOURG ont fait l'objet d'une subvention (30 000 euros) pour une construction et une mise en conformité.

Plusieurs dossiers sont en cours, nous attendons le nouveau programme de financement pour la prochaine saison.

Une commission spécifique FAFA, présidée par Pierre MORICEAU, a été mise en place depuis la présente mandature.

Le Président
Patrick LEBRET